

Tracé RD9 : les élus cap au sud

Le conseil communautaire s'est prononcé en faveur du tracé au sud du Réaltor. Contre l'avis du maire de Cabriès

Après quatre heures de débats et d'échanges sportifs dans la halle de Venelles, le conseil communautaire s'est exprimé, à une écrasante majorité, pour le tracé sud dans le cadre du doublement de la RD9 au niveau du Réaltor. Un exercice de démocratie pour une prise de position à la fois formelle et politiquement sensible, à la veille de la clôture de l'enquête publique sur ce projet vieux de quinze ans.

C'est le Conseil général qui a la haute main sur ce serpent de mer à 53 millions d'euros, pour lequel 1 million a déjà été dépensé en études préalables.

Bien avant que les élus puissent se jeter dans un débat à géométrie variable, le combat



Loïc Gachon, maire de Vitrolles et Richard Martin, maire de Cabriès : l'intérêt général plaidé par le premier a eu raison des intérêts particuliers des riverains défendus par le second. / PHOTO SOPHIE SPITÈRI

"Notre tracé peut sauver 200 maisons."

PIERRE GODIN, RIVERAIN HOSTILE

s'est joué entre Michel Spagnolo, directeur des routes au CG 13 et Richard Martin, maire de Cabriès, épaulé par les riverains hostiles.

Le premier a rappelé les huit variantes étudiées - cinq au nord, trois au sud (voir l'infographie) - vanté les avantages et les inconvénients des uns et des autres, pour soutenir au final le tracé méridional au plus près de l'actuel : "Le plus compatible avec l'aménagement de la Zac de la gare, le meilleur en terme de coût et de gestion de

l'espace." Et qui est jugé par les services de l'État comme le moins impactant sur la sensible zone protégée Natura 2000 (lire ci-contre). Et de balayer au passage un autre tracé par le nord que propose l'Association de défense du site du Réaltor (ADSR) : "Il est accidentogène, ne corrige pas les problèmes de trafic sur l'actuelle RD9, ne réduit pas la pollution et signe un impact significatif sur les quatre espèces protégées que compte le site", a-t-il asséné.

Richard Martin, maire

(DVG) de Cabriès, a rappelé la ferme opposition de sa municipalité au tracé sud, qui "sépare la commune en deux, isole 20% de son territoire, crée de nouvelles nuisances sonores, réduit la capacité du lac, raye de la carte une partie de ses berges et empêche leur accès aux riverains".

Un expert aixois et deux membres de l'ADSR ont tenté de convaincre l'assemblée du bien-fondé de "leur" tracé. "Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage! Regardez bien la rive sud, vous ne la verrez

plus", s'est emporté Pierre Godin, en exhibant une photo bucolique. Ni les sarcasmes sur la bonderie apivore, cette buse, qui empêcherait à elle seule un tracé "qui pourrait sauver 200 maisons", ni les promesses d'un projet clé en main, ni les pancartes des opposants massés dans l'assemblée n'ont convaincu. Maryse Joissains (UMP) a d'ailleurs coupé court : "Vous n'avez pas donné l'impression de présenter un projet prêt à être confronté à un autre. Pourtant, depuis 2004,

la balle est dans le camp de l'opposition. Ce tracé n'est pas une alternative. Il n'existe que dans l'imagination de personnes bien intentionnées."

Plaidant pour le tracé sud, Loïc Gachon, maire de Vitrolles, a admis que la "décision était douloureuse", notamment parce qu'il était "bien placé pour juger des nuisances des réseaux routiers, ferroviaires ou aériens".

Maryse Joissains, qui a longtemps soutenu le tracé nord, a émis deux réserves auprès du Conseil général - que soient respectés les préconisations environnementales des services de l'État et une concertation au plus près des populations - avant d'appeler à se prononcer pour le tracé sud : "Il

"Se baser sur l'existant avec des exigences."

MARYSE JOISSAINS

fait se baser sur un existant en ayant des exigences. Ce qui se passe aujourd'hui sur la RD9 n'est pas admissible." Par principe, certains, comme Robert Dagorne, maire NC d'Éguilles, ou Jacky Pin, maire UMP de Rognes, ont refusé d'aller contre l'avis d'un des maires de la communauté. Au final, l'intérêt général - 90 000 personnes empruntent chaque jour l'emboiteillée RD9 - a eu raison des revendications particulières des 180 riverains.

Alexandra DUCAMP

L'HUMEUR

Galinette

Par Alexandra DUCAMP

Zone protégée, on ne passe pas. C'est un des principaux arguments du Conseil général, appuyé par les services environnementaux de l'État, pour dénoncer toutes les éventualités de tracé par le nord du lac du Réaltor : pas question de voler dans les plumes de l'aigle de Bonelli, de perturber la bonderie qui "se nourrit de guêpes et d'abeilles", le rollier d'Europe ou le milan noir qui se contente, lui, de "poissons morts". Ajoutez à cela, l'écrivisse à pattes blanches qui fait sa vie dans le grand torrent au nord et le canard dont on ne bousculera pas trop l'hivernage au sud, et c'est un bestiaire extraordinaire qui fait monter sur ses ergots Michel Amiel, maire PS des Pennes-Mirabeau. "Entre les riverains et l'écrivisse, y'a pas photo, s'est-il hérissé. Mais c'est l'Europe qui nous impose de la prendre en compte et les services de l'État dans leur grand de technocratie."

Les riverains du Réaltor, qui cultivent le sentiment que sur ce coup-là, on les prend vraiment pour des buses, pourraient être la prochaine espèce en voie de disparition du côté du lac bleu. Pas sûr qu'aux prochaines municipales, ils n'aillent pas voter pour une galinette cendrée.

LE COMMENTAIRE de Michel Peytout secrétaire général de l'UPE 13

"Le monde économique en a plus qu'assez d'attendre..."



Michel Peytout. / PHOTO ARCHIVES L.P.

Michel Peytout, le secrétaire général de l'Union pour les entreprises 13, est favorable... au premier tracé qui sera adopté. Il s'appuie sur la pétition signée par 281 chefs d'entreprise.

"Notre position? Nous voulons que ces quelques kilomètres de RD9 sur une seule voie soient enfin doublés." Entre le tracé sud et le tracé nord, Michel Peytout, le secrétaire général de l'antenne aixoise de l'UPE 13, ne prétend pas savoir lequel est le meilleur. Ce qu'il veut, c'est "un tracé, vite. Puisque c'est le sud qui se présente en premier, c'est celui que nous soutenons, pour autant qu'il réponde aux attentes de la protection des riverains et de l'environnement. Le fait qu'il ait été validé par la Chambre de commerce prouve déjà que c'est un bon tracé".

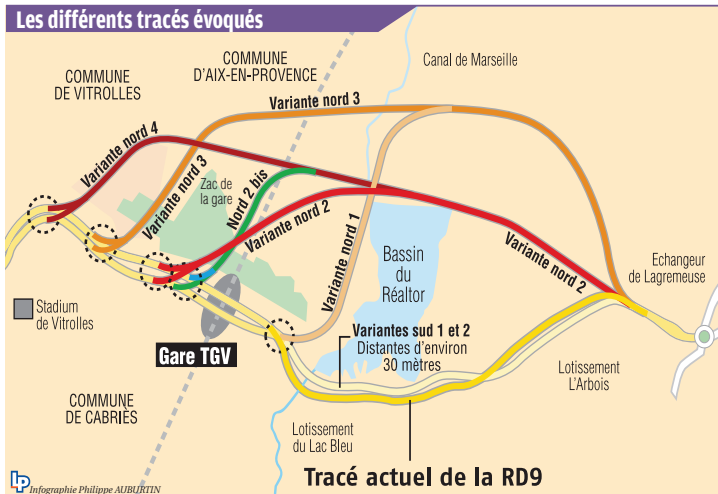
Au moment de l'ouverture de l'enquête publique, l'UPE 13 a lancé sur internet une pétition, intitulée : "Mesdames et Messieurs les élus : doublez vite la RD9!" Ce document ne prenait pas

position pour l'un ou l'autre tracé, mais s'adressait au monde économique en ces termes : "Plus forte sera votre mobilisation, plus nous aurons de chances d'obtenir VITE le doublement de ce tronçon et ainsi la fin des interminables bouchons de la RD9. Cette opération d'aménagement vitale pour notre territoire n'a que trop tardé." Le succès de cette initiative a été immédiat : "Quelque 281 entreprises ont répondu en moins d'une semaine. Même le vice-président de la CGPME 13 a soutenu notre action. Cela montre que l'attente des chefs d'entreprise du pays d'Aix sur ce dossier-là est énorme. Le monde économique en a plus qu'assez d'attendre..."

Michel Peytout met en avant la nécessité de "stopper le préjudice économique lié aux centaines de milliers d'heures de travail perdues dans les bouchons de la RD9" qui, rappelons-le, relie Aix à l'aéroport de Marignane, en passant par la Piolaine, le pôle d'activités des Milles, l'Europôle de l'Arbois, la gare Aix-TGV et le pôle d'activités de Vitrolles.

La pétition demandait également "la réhabilitation de la ligne ferrée" entre Aix, Le Plan d'Aillane, la gare Aix-TGV et Rognac, susceptible de séduire les collaborateurs des entreprises voisines. Mais cela, c'est une autre histoire...

Paul-Henry FLEUR



Pour l'ADSR, "la messe est loin d'être dite"

Malgré la motion adoptée par la CPA, le collectif de riverains de Cabriès croit toujours en son projet alternatif, le tracé "nord 2 vert".



Les membres de l'ADSR ont manifesté leur hostilité au tracé sud pendant le conseil exceptionnel. / PHOTO FRED BRUNEAU

Ils avaient pris place dans les gradins du gymnase de Venelles, juste derrière leur maire Richard Martin. Les habitants de Cabriès, et les membres de l'ADSR (Association de défense du site du Réaltor) étaient venus en nombre pour assister à un débat qui les concernait directement. Le maire de Cabriès a, d'ailleurs, fait appel à ce collectif, solidement structuré depuis des années, pour défendre les vertus du tracé "nord 2 vert", présenté comme une nouvelle alternative au tracé sud préconisé par le Conseil général.

Peine perdue, puisque les élus communautaires n'avaient pas à se prononcer sur autre chose que le tracé sud. Et que l'assemblée, Maryse Joissains en tête, semblait dès le départ bien décidée à valider, "au nom de l'intérêt général", l'option que refuse Cabriès.

"Tout cela ne nous à guère surpris, commentaient Michel Prost et Georges Gazo, pour l'ADSR, à l'issue du vote. Ce qui est triste, c'est que jamais le débat n'a porté sur le fond. Pas une seconde il n'a été question d'examiner notre projet, très abouti malgré ce qu'en dit Maryse Joissains."

Les membres du collectif, qui en ont vu d'autres, se disaient donc déçus mais pas abattus : "Nous avons entendu beaucoup de contre-vérités. Notamment sur l'impact environnemental de notre tracé, qui a été amélioré et corrigé au point de présenter moins de nuisances que le tracé nord au titre du code de l'Environnement. L'Europe accepte le tracé sud? Cela ne signifie pas qu'elle refuse le nord 2 vert : elle ne donne un avis sur les cas de figure qu'on lui soumet et le nôtre ne lui a jamais été présenté."

De même, l'association de riverains a réfuté toute responsabilité quant au retard pris par cet aménagement qu'elle réclame également : "Si la déclaration d'utilité publique a été cassée par le Conseil d'État, c'est que le projet était mal ficelé, martelèrent ses militants. Et malgré l'avis voté par la CPA, nous restons optimistes quant à la décision que prendra le préfet à l'issue de l'enquête publique. La messe est loin d'être dite et pour cause : ce n'est pas parce qu'une solution mauvaise a quinze ans d'âge qu'elle devient bonne."